

Département d'histoire
Faculté des lettres et sciences humaines

HST 926 Projet de thèse
6 crédits

1. Description de l'activité

Cibles de formation

Dresser les grandes lignes de la thèse à une étape initiale de la démarche de recherche; faire preuve de très bonnes habiletés de communication écrite et orale des orientations d'un projet de recherche de grande envergure; savoir profiter des suggestions et des critiques de ses évaluatrices et évaluateurs dans le but d'ajuster ou d'enrichir, le cas échéant, ses perspectives de recherche.

Contenu

Rédaction du projet de thèse sous la forme d'un texte suivi. Présentation écrite et orale de l'objet d'étude, du bilan historiographique, de la problématique et des hypothèses, du cadre conceptuel, des sources mobilisées et de la méthodologie envisagée. Présentation du plan détaillé provisoire de la future thèse de doctorat. Discussions, réponses aux questions des membres du comité d'évaluation de l'activité pédagogique.

2. Contenu détaillé

La présentation du projet de thèse est une étape importante de la scolarité au doctorat. Elle intervient après l'évaluation des deux listes de lecture (champ principal de lecture / HST 920 et champ secondaire de lecture / HST 921) et de l'activité de synthèse (HST 922). Plusieurs semaines à l'avance, la personne doctorante doit prévenir le responsable de programme de son intention de présenter son projet de thèse. Ce délai est important pour s'assurer de pouvoir réunir le moment venu le jury. Règle générale, ce comité est formé des mêmes personnes qui siégeaient lors de la séance d'activité de synthèse.

Sous la supervision de son comité de direction, la personne doctorante prépare son projet de thèse. Ce projet doit être structuré de façon concise et pertinente autour des éléments suivants :

- Mise en contexte du sujet, présentation de l'objet d'étude
- Bilan historiographique et positionnement de l'étude
- Cadre conceptuel;
- Problématique et hypothèses;
- Présentation des sources et de la méthodologie adoptée;
- Plan détaillé initial de la future thèse de doctorat
- Bibliographie (qui comprendra la liste des sources qui seront utilisées).

Le projet de thèse doit être d'une ampleur d'environ 40 pages en Times New Roman, 12 points, interligne 1,5. Les sources et la bibliographie ne sont pas comprises dans ce nombre de pages. Le texte doit bien évidemment comporter des notes en bas de page qui répondent aux normes du département d'histoire. Pour des informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques, consulter le guide de rédaction du Département d'histoire :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels>

Une fois son projet approuvé par son directeur ou sa directrice de thèse, le candidat ou la candidate au doctorat fera parvenir, par courriel, aux membres de son jury d'évaluation et au responsable de programme au moins deux semaines avant la date de tenue de la présentation orale et de l'évaluation de son projet.

3. Déroulement de la séance

La présentation du projet de thèse est ouverte au public. Il s'agit d'une évaluation dont la durée totale est d'environ deux heures. La présentation se déroule de la manière suivante :

- La personne candidate dispose de vingt minutes afin de présenter les grandes lignes de son projet de thèse dont le texte a été déjà soumis aux membres du jury d'évaluation.
- Chaque membre du comité d'évaluation dispose ensuite d'environ quinze minutes pour formuler ses commentaires et échanger avec le candidat ou la candidate.
- Le candidat ou la candidate au doctorat doit répondre de manière concise et pertinente aux questions des membres de son comité d'évaluation ainsi qu'à celles du public.
- À l'issue de cette phase de présentation et d'échanges, le comité d'évaluation délibère sur la question de savoir si l'exercice est une « Réussite » ou alors un « Incomplet ». Dans le cas où l'exercice n'est pas jugé satisfaisant, le candidat ou la candidate au doctorat se verra attribuer la mention IN (incomplet) et disposera d'un nouveau délai afin de présenter une nouvelle version de son projet de thèse.

4. Dates limites

Il est recommandé au doctorant ou à la doctorante admis à l'automne de s'inscrire à cette activité au 6^e trimestre.

5. Repères pour l'évaluation

Les éléments de fond qui seront évalués

- Mise en contexte du sujet
- Présentation de l'objet d'étude
- Justification du sujet
- Bilan historiographique et positionnement de l'étude
- Cadre conceptuel
- Problématique et hypothèses
- Présentation des sources et de la méthodologie
- Plan détaillé initial de la future thèse de doctorat
- Bibliographie comprenant une liste des sources historiques
- Qualité des réponses fournies à l'oral

Les éléments de forme qui seront évalués

- Qualité de la langue écrite (style, syntaxe, orthographe et grammaire)
- Correction de la langue parlée

